eau 17
Votre service public de l'eau

Saintes, le 07 mai 2026

Monsieur Claude ROBERT
09 B Rue Fould
78600 LE MESNIL LE ROI

Objet : Régularisation foncière
Commune de SAINT GEORGES D'OLERON
Dossier suivi par Mme JEAN
06.73.56.02.48

Monsieur,

Il existe sur un terrain vous appartenant commune de SAINT GEORGES D'OLERON, cadastré section HM n°61 une station d'épuration, ouvrage d'Eau 17.

Vous trouverez ci-joint le plan vous permettant de situer cet ouvrage.

Je vous propose de régulariser cette situation par l'établissement d'un acte administratif aux frais d'EAU 17

Si l'ensemble de ces conditions reçoivent votre agrément, je vous serais obligé de bien vouloir me retourner deux exemplaires de la promesse, après les avoir dument datés et signés, au moyen de l'enveloppe que vous trouverez également ci-jointe.

Restant à votre disposition pour toutes précisions complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Adjoint,

Jérôme PITHON

Eau 17
131 Cours Genêt – CS 50517 – 17119 SAINTES CEDEX
Internet : www.eau17.fr – email : secretariat@eau17.fr
Tél. : 05.46.92.72.72

TVA FR 452 517 01 819 – SIRET 251 701 819 00012 – APE : 3600 Z